



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 28 octobre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lutte contre les maladies de la vigne et du bois : Stéphane LE FOLL réaffirme son engagement en faveur de la recherche et pour une surveillance renforcée

Stéphane LE FOLL a reçu ce mardi 27 octobre Catherine Quéré, députée de Charente-Maritime, et Jean-Marie Sermier, député du Jura, qui lui ont présenté leur rapport d'information sur les maladies de la vigne et du bois (<http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i2946.asp>). Les parlementaires ont fait état à cette occasion de la situation préoccupante que connaît actuellement le vignoble français, avec près de 15 % des surfaces touchées par ces maladies, et un manque à gagner estimé à un milliard d'euros.

Dans un contexte de forte mobilisation de la filière viticole pour lutter contre le dépérissement du vignoble, le ministre de l'agriculture a rappelé son engagement auprès des professionnels pour trouver des solutions permettant de maîtriser cette menace, qui touche un secteur essentiel de notre économie.

A l'instar des rapporteurs, Stéphane LE FOLL a signalé le rôle essentiel de la recherche fondamentale et appliquée pour améliorer notre connaissance des maladies du bois et développer des méthodes de lutte efficace, respectueuses de la santé humaine et de l'environnement. Le ministre a souligné la mobilisation importante de fonds publics ces dernières années pour financer ces travaux, au travers du CASDAR (appel à projets pluriannuel, crédits d'expérimentation pilotés par FranceAgriMer, financement de l'Institut français du vin et de la vigne), du fonds unique interministériel (FUI) ou encore du fonds européen « Horizon 2020 ».

Afin d'intensifier ces efforts de recherche, tout en respectant les équilibres budgétaires du CASDAR, Stéphane LE FOLL s'est engagé à ce que les recettes supplémentaires futures du CASDAR soient prioritairement affectées au financement de travaux de lutte contre le dépérissement.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Cet enjeu du financement se double d'un enjeu d'organisation et de coordination : le ministre de l'agriculture a ainsi pleinement souscrit à la recommandation des rapporteurs d'une plus grande coordination nationale et européenne des travaux de recherche, ainsi que la mobilisation de l'ensemble des interprofessions viticoles pour mettre en œuvre la surveillance et la lutte contre les maladies du bois. Le ministre a ainsi indiqué que la mise en œuvre de la plate-forme d'épidémiosurveillance, prévue par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt, allait contribuer à structurer le travail de collecte et de mise à disposition des données.

« Ce rapport d'information de grande qualité réalisé par les députés Quéré et Sermier met une nouvelle fois en évidence que la lutte contre les maladies de la vigne et du bois nécessite la mobilisation de toutes les parties prenantes. Je salue à cet égard le travail des acteurs de la recherche et de la filière viticole pour trouver des solutions. Je suis engagé à leurs côtés pour favoriser l'émergence de moyens de lutte efficaces et enrayer la progression de ces maladies en améliorant la surveillance » a déclaré Stéphane LE FOLL à l'issue de l'entretien.